

- de la CSCE, Stockholm, 1986, pp. 23 à 40.
5. Brzezinski, Z., *The Conduct of East-West Relations in the 1980s*, Document plénier I, Conférence annuelle de l'IISS, Ottawa, 1983, p. 26.
 6. *Ibid.*, p. 26.
 7. Brodie, B., *War and Politics*, New York, 1973, p. 342.
 8. Ford, R.A.D., *The Legacy of Yalta*, Maclean's, 11 février 1985, pp. 16 et 17.
 9. The Great Soviet Encyclopedia, *Peace*, New York, 1983, pp. 624 et 625.
 10. *Comparaison entre les forces de l'OTAN et du Pacte de Varsovie*, Services d'information de l'OTAN, Bruxelles, 1984, fig. 2, p. 8.
 11. Mandat de la Conférence de Madrid, p. 38.
 12. Dirnecker, R.S. *Between Helsinki and Belgrade: A Balance Sheet of CSCE, Strategic Review*, vol. V, n° 4, Washington, 1977, pp. 74 à 83.
 13. *Acte final de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe*, Helsinki, 1975, pp. 85 à 87.
 14. Dobrosielski, M., *CSCE: A Polish View*, Varsovie, 1976, p. 18.
 15. OTAN, SC1 24 janvier 1984; Roumanie, SC2 25 janvier 1984; NNA, SC3, 9 mars 1984; URSS, SC4, 8 mai 1984; et Malte, SC5, 8 novembre 1984.
 16. Mandat de la Conférence de Madrid, p. 38.
 17. Mandat de la Conférence de Madrid, p. 38.
 18. Expression générique employée pour résoudre le problème terminologique que posait la définition des mots "mouvement", "exercice" et "manoeuvre".
 19. Réunions d'experts sur: *The Peaceful Settlement of Disputes* tenue à Berne en mars 1984; sur les *Droits de l'homme* à Ottawa en avril 1984; sur les *Contacts humains* à Berne en avril 1986.
 20. Communiqué de "L'Appel de Budapest", 10 et 11 juin 1986.
 21. Communiqué sur la "Réunion du Comité consultatif politique des États membres de Pacte de Varsovie", Budapest, 11 juin 1986, Section VI, p. 13.
 22. Les pourparlers MBFR portent sur le territoire de la République fédérale d'Allemagne et celui du Benelux, pour l'OTAN, et sur ceux de la République démocratique allemande, de la Pologne et de la Tchécoslovaquie, pour le Pacte de Varsovie.
 23. *Déclaration de Bruxelles sur la limitation des armements classiques*, Communiqué de presse, Bruxelles, 11 décembre 1986.

Le colonel C.A. Namiesniowski a récemment pris sa retraite des Forces canadiennes; il était conseiller militaire auprès des délégations canadiennes aux réunions de la CSCE à Madrid et à Stockholm.

Les opinions exprimées dans le présent document sont celles de l'auteur et elles n'engagent en rien l'Institut ni le Conseil.

Publication de l'Institut canadien pour la paix et la sécurité internationales. Pour obtenir des exemplaires supplémentaires ou d'autres documents, prière d'écrire à l'Institut, au 307, rue Gilmour, Ottawa, K2P 0P7.

Also available in English.
ISBN: 0-662-94541-7